

Le BAC Pro TCI



Famille de métiers : Métiers de la Réalisation d'ensembles Mécaniques et Industriels (REMI)

Le titulaire du baccalauréat professionnel **TCI** est un technicien dont les activités principales consistent à

J'aime :

- La conception
- Les métiers de l'industrie
- Les innovations et nouvelles technologies
- Les défis techniques

Je développe des compétences :

- Fabriquer des ensembles chaudronnés
- Diagnostiquer en vue de réhabiliter
- Effectuer des réparations
- Assembler avec différents procédés de soudage.

Contenu de la formation :

- **Enseignement professionnel :** Technologie - Fabrication - PSE (prévention Santé Environnement) – Gestion - Chef d'œuvre
- **Enseignement général :** Français - Histoire / Géographie – Anglais – Mathématiques - Sciences Physiques - Arts Appliqués – EPS
- **Formation Sauveteur Secouriste du Travail**
- **Périodes de Formation en entreprise (PFMP) :** 2nd – 6 semaines ; 1^{ère} : 8 semaines ; Terminale : 8 semaines. Total : 22 semaines

Après le BAC je peux travailler et devenir technicien en chaudronnerie. Dans les domaines :

- **Industriel, Agroalimentaire**
- **Environnemental** (énergie, tri, recyclage, ...)
- **Civil** (engins de TP et agricoles, Ponts et Chaussées, installations portuaires, SNCF, ...)
- **Aviation, Marine** : civil, militaire
- **Services** (ascenseurs, engins de manutention, ...)
- **Nucléaire**

Après le BAC, je peux poursuivre mes études

- Tous types de BTS Industriels dont :
Architecture du métal, Réalisation d'ouvrages chaudronnés,
Mention complémentaire en soudure et en tuyauterie

Le coin vérité



Le goût pour la technologie, la curiosité du « comment ça marche » sont des atouts de réussite dans ce domaine.

Les activités sont réalisées sur la base de projet sur des matériels professionnels

Ne pas être réfractaire aux mathématiques / sciences.

Attention à la fatigue : les temps de trajet pour venir au lycée peuvent être conséquents et les journées peuvent être très longues (8h-17h30 + trajet)

Modalités d'inscription : auprès de l'établissement fréquenté par leur enfant que les familles doivent compléter le dossier *Orientation en fin de classe de 3e ou de 2nd (passerelle)*

